

La séance était principalement centrée sur la présentation de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH), le suivi des programmes, la présentation du « make in India » pour les projets Ganesh et HPD.

### Le suivi des programmes

**2R2M** : La montée en cadence semble sur des bons rails. Elle doit nous permettre de livrer 3 2R2M par mois.

**Mines HPD** : La cause du deuxième problème est trouvée et T2M reprend la production. Cette affaire se déroule avec les pires difficultés, arriverons-nous à les livrer ?

**MICA** : Aucune grosse difficulté. Malgré la non signature du prochain contrat, la fabrication des charges continuera au rythme actuel.

**Ganesh** : Nous attendons la lettre de crédit pour livrer le premier lot, les difficultés sont attendues sur les délais de livraison des roquettes charges creuses.

### Voyons-nous enfin le bout du tunnel sur les difficultés de réalisation des programmes ?

### La présentation la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)

L'infirmier est venu nous présenter la DOETH et les annexes 3 et 4 de l'accord groupe en faveur des personnes en situation de handicap pour l'année 2017 : le taux d'emploi minimum fixé par l'état (6% de travailleurs en situation de handicap) est rempli sur la Ferté. Si ce taux n'était pas atteint, la société verserait une contribution à Thales Mission Insertion (et non à l'AGEFIPH).

Le calcul se fait de la manière suivante :

Nb de salariés reconnus en situation de handicap (24)
+ Majoration pour contrat avec des structures adaptées
+ Majoration pour les salariés handicapés > 50 ans et < 26 ans
<hr/>
Total : 34.60 Pour un objectif minimum de 27.5 (6% de 459 ETP)

La CFDT déplore que TDA soit obligé de « jouer » avec des calculs d'apothicaire pour rentrer dans les clous. Comment s'y prendront-ils avec les départs en retraites des salariés handicapés ?

Depuis 2 ans, le nombre de salariés handicapés n'a augmenté que de 1 personne alors que le nombre de salariés entrant dans le calcul a lui augmenté de 100 personnes.

Accoler le slogan « entreprise Handi-accueillante » aux chiffres de cette DOETH, et au manque significatif de recrutement et d'intégration plus importants des personnes en situation de handicap est pour le moins malvenu.

Au-delà de l'image que Thales souhaite donner, il faudrait qu'il y ait une réelle volonté d'avancer sur le sujet. La CFDT aimerait que des embauches soient effectives et que La Ferté participe pleinement à la modification profonde de la vision de la société civile sur le handicap et assure sa responsabilité sociale par l'emploi effectif de personne en situation de handicap.

**Le « make in India »**

La direction nous confirme que pour les contrats futurs, Ganesh 2 et HPD, pour l'Inde, il y aura une partie de la fabrication dans ce pays. La direction annonce même que la BL cherche à créer une JV en Inde avec une unité de coulée d'explosif.

La recherche d'une coulée en Inde pourrait mettre en péril le site de La Ferté-Saint-Aubin, qui tourne bien grâce à sa coulée d'explosif. Le domaine VTS France est l'un des plus rentable de Thales. Les dirigeants de la BL (monde) recherchent encore plus de rentabilité au détriment de l'emploi français. La CFDT se battra pour que le professionnalisme des salariés de la Ferté soit reconnu et maintenu.

EN TOUT CAS, HORS DE QUESTION  
DE DÉLOCALISER LES PROFITS!

